

# *LA MONTAGNE*

## *Champagnac-la-Prune*

### **Le projet de parc éolien inquiète**

Publié le 22/05/2024

**Une réunion publique d'information s'est tenue samedi à Champagnac-la-Prune.**

Il y avait beaucoup de monde, samedi, à Champagnac-la-Prune à la réunion publique d'information sur le projet de parc éolien. L'enquête publique a



démarré hier.

**L'i inquiétude a mobilisé alors que l'enquête publique concernant le projet éolien de Champagnac-la-Prune et Saint-Paul démarre.**

« Vrrrrr... » C'est par un bruit pesant que l'association Agir pour le Plateau des étangs (APE) a accueilli les visiteurs lors de sa réunion d'information, organisée samedi 18 mai, à Champagnac-la-Prune. « Ce son, c'est celui d'une éolienne. Et cela pourrait devenir votre quotidien », annonce APE.

#### **Des milans royaux**

Dans la nombreuse assemblée, venue obtenir des réponses sur ce projet d'implantation de quatre éoliennes de 180 mètres de haut, l'inquiétude est palpable. « La majorité d'entre vous devait

penser que ce projet, démarré en 2013, était enterré. Eh bien, non », a rappelé, en préambule, la présidente d'APE, Cathy Donnedevie.

Hier, s'est ouverte en effet l'enquête publique pour donner son avis sur ce projet. « C'est le seul moyen pour que le préfet entende les habitants », ont rappelé les membres d'APE, qui ont profité de cette réunion d'information pour balayer tous les sujets, sources de craintes pour les habitants des communes directement concernées et alentour. Bruit, effets d'ombre, chute du prix de l'immobilier, fuite des touristes, destruction de la biodiversité, danger pour les captages d'eau, risque d'incendie... La liste est longue.

D'autant que, selon APE, le projet présente des failles. Comme cette étude d'impact qui ne tient pas compte de l'arrivée sur le territoire de milans royaux, espèce protégée en France. Ou encore des relevés de vents annoncés par le promoteur bien éloignés de la réalité. « Interrogez-vous sur l'utilité de ces machines dans nos territoires préservés et non-industrialisés. Et surtout, exprimez-vous », a insisté Cathy Donnedevie. « Plus vous serez nombreux, plus nous serons entendus », a rappelé Stéphanie Vallée, maire de Saint-Paul. Également présente dans la salle, le maire de Champagnac-la-Prune, Chrystelle Bidault, a abondé : « Nous, élus, avons réaffirmé notre position de refus, et nous continuerons. Mais nous avons besoin du plus grand nombre derrière nous ».